



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/013

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE  
FINANCEMENT DU PROJET DE MISE EN PLACE D'UN  
BIOLAB ET D'UNE SALLE BLANCHE**

Envoyé en préfecture le 03/04/2019  
Reçu en préfecture le 03/04/2019  
Affiché le   
ID : 033-243301264-20190326-2019\_013-DE

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 33**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 40**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 18 mars 2019**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 18 mars 2019**

**Le 26 mars de l'année deux mille dix-neuf à 18h30**

à Martillac – Technopole Montesquieu  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	Mme CHENNA
BLANQUE Thierry	E	M. DARBO	LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	A	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	E	M. BOS
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BENCTEUX Laure	P	
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	A		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	E	Mme OHRENSSTEIN- DUFRANC	DEBACHY Maryse	E	M. CLEMENT
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	A				

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme Chenna est élu(e) secrétaire de séance.  
Le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/013

## OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE MISE EN PLACE D'UN BIOLAB ET D'UNE SALLE BLANCHE

Envoyé en préfecture le 03/04/2019  
Reçu en préfecture le 03/04/2019  
Affiché le   
ID : 033-243301264-20190326-2019\_013-DE

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, et notamment son article 3-1-1 sur les actions de développement économique,

**Vu** la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010,

**Vu** la circulaire du 28 décembre 2018 du préfet de la Nouvelle Aquitaine relative au dispositif de dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,

**Vu** le CGCT et notamment ses articles L2334-32 à L2334-39, et R2334-19 à 2334-35,

**Vu** le programme d'investissement d'avenir proposé par la Caisse des dépôts et consignations, et notamment l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire Innovation Grande Ambition » TIGA,

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

### EXPOSE

La Technopole Bordeaux Montesquieu constitue actuellement le site emblématique en matière d'accueil des entreprises de haute technologie, et plus particulièrement des entreprises de la biotechnologie, sur l'aire métropolitaine bordelaise. Afin de garder son avance en matière de soutien à l'innovation, la CCM doit nécessairement se renouveler en proposant de nouveaux projets de développement.

Afin de maintenir ce positionnement, la Collectivité s'engage aujourd'hui dans une stratégie d'innovation technologique et de développement comportant deux volets : (1) le développement de projets et d'outils destinés à soutenir l'innovation et la création d'entreprises et (2) le développement de la capacité d'accueil d'entreprises de haute technologie sur le territoire et notamment de laboratoires correspondants aux normes de fonctionnement de ces activités.

Deux projets correspondent à cette stratégie :

- Le premier projet concerne le développement de la plateforme dénommée EUREKAFABBIO. Il vise à soutenir les porteurs de projets et entreprises dans la réalisation de leurs travaux de R&D dans les domaines de la biotechnologie et plus particulièrement du biocontrôle. Il engendre un coût d'investissement total de 258 632 € HT correspondant à l'aménagement d'un local dédié au projet et à l'acquisition des premiers équipements nécessaires.
- Le second projet concerne le développement d'un Laboratoire Salle Blanche (classé ISO 8) qui permettrait d'accueillir des start-ups spécialisées en biotechnologies amenées à fonctionner dans les normes applicables aux entreprises pharmaceutiques. Il engendre des travaux d'aménagements sur un bâtiment neuf en cours de finition (livraison prévue en mars 2019) dont les coûts s'élèvent à 277 114 € HT.

Le coût total du projet est de 535 746€ HT pour la collectivité.

L'Etat déploie des aides aux collectivités qui permettraient de financer le projet grâce au dispositif DETR Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Le montant de l'aide est plafonné à 35 % d'un montant de travaux maximum de 1 000 000 € HT. La CCM pourrait ainsi bénéficier d'une aide de 187 511 € pour le financement des travaux.

De plus, la Caisse des Dépôts et des Consignations dans le cadre des dispositifs Programmes d'Investissement d'Avenir finance les différents projets à hauteur de 8,45 %. Ainsi, la collectivité pourrait bénéficier d'une aide supplémentaire de 45 271 €.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/013

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE  
FINANCEMENT DU PROJET DE MISE EN PLACE D'UN  
BIOLAB ET D'UNE SALLE BLANCHE**

Envoyé en préfecture le 03/04/2019

Reçu en préfecture le 03/04/2019

Affiché le

ID : 033-243301264-20190326-2019\_013-DE

SLOW

***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Autorise Monsieur le Président, à solliciter l'État et la Caisse des dépôts et Consignations pour l'attribution de subventions dans le cadre du projet de mise en place d'un biolab et d'une salle blanche,
- Autorise Monsieur le Président à mener toutes les actions nécessaires et utiles à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 26 mars 2019

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

***Document signé électroniquement***